

Compte rendu Assemblée Générale Saison : 2019-2020

Date : 29/05/2021

Nombre de licencié : 29

Nombre de votant (présent + pouvoir) : 18 (dont Patrick PETRE – Arbitre)

Personnes présentes en plus :

- Mme. EMIN – Adjointe déléguée au sport et a la vie associative Oyonnax
- Nathalie PETRE – Arbitre

1°) Remerciements :

- Aux personnes présentes pour cette Assemblée Générale
- Mairie d'Oyonnax pour leur présence, pour les infrastructures mises à disposition du club (salle au hall des sports, terrain de Veyziat, bureau rue Brillat Savarin, stramites...), mais également pour le soutien face aux difficultés rencontrées avec l'ancien président et pour la subvention reçue pour cette nouvelle saison 2020/2021

2°) Bilan Moral :

2.1) Quelques chiffres :

* Nombre de licenciés saison 2018/2019 = 36 dont 29 jeunes

* Nombre de licenciés saison 2019/2020 = 27 dont 13 jeunes

➔ Difficile de savoir si nous avons réellement eu ou non une baisse des licences car nous nous sommes rendu compte que certains archers n'avaient pas été déclarés sur le site de FFTA par l'ancien président (M. GRAVEZ) nous avons rattrapé une partie de ce retard sans confirmation à 100% d'avoir vu tout le monde

2.2) Compétitions :

* Notre club a organisé le championnat de l'Ain de tir en salle sur lequel nous avons eu de très bons retours des autres clubs et la chance d'avoir eu au sein du club un champion de l'Ain en senior homme 1 arc classique = George Emmanuel DURIEZ

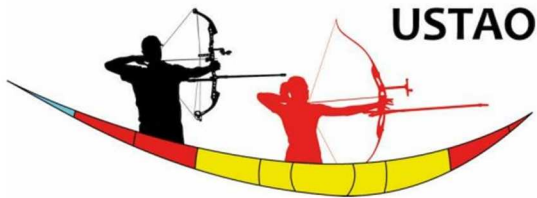
* Au cours de cette saison, nos archers ont participé à 9 concours, uniquement des concours en salle car la saison à été stopper par l'arrivé du COVID

* Moyenne de 6 archers par concours avec la plus forte affluence sur notre concours d'Oyonnax avec 11 archers dont 2 jeunes

<https://ustao.fr>

contact@ustao.fr

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX



Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007

2.3) Faits marquants :

- * Changement du nom du club, SEL Tir à l'Arc Oyonnax devient USTAO (Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax)
- * Changement d'identité visuel (Logo)
- * Séparation du SEL pour un rattachement à la Mairie d'Oyonnax
- * Forte perturbation pour les entraînements... suite à l'arrivée du COVID
- * Changement du bureau suite révocation de l'ancien président (M. GRAVEZ) + dépôt d'une plainte à son encontre

2.4) Bilan :

- * Beaucoup de changement et nombreuse difficulté rencontrée mais satisfait car nos membres montrent un intérêt fort pour notre sport et une envie d'avancé avec ce club + très bonne ambiance et entente.

⇒ Vote du bilan Moral :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

3°) Bilan Financier :

Laurent TERRIER fait un historique pour les nouveaux licenciés, concernant les dépenses constatées sur les comptes suite à l'élection de mr GRAVEZ au poste de président du club.

Cet historique correspondant à la période située avant la saison 2019/2020, il ne sera pas repris ici, tout licencié qui le souhaite, peut demander des détails à Laurent.

Avant de présenter le bilan financier 2019-2020, Laurent précise que aucun document comptable n'a été transmis par mr GRAVEZ à Davy LIOREY (justificatifs, souches de chèquiers, relevés bancaires ...), qu'il a fallu que Davy demande à la banque de lui fournir un duplicata des relevés, et que Davy n'a pu récupérer les moyens de paiement du club (carte bleue et chéquier), qu'aux environs de décembre/janvier (2019/2020).

Présentation du bilan :

Le solde de l'exercice est de -275,60€

Compte tenu du fait que les relevés n'indiquent que le nombre et le montant des chèques déposés, Laurent précise qu'il ne sait pas si, pour cette saison, il y a eu un reversement de la subvention municipale par le sou des écoles, mr Gravez ayant dit qu'il n'avait pas demandé de subvention.

Pour la même raison, l'affectation des montants de tous les chèques encaissés a été fait sur le compte 758 'Revenus divers'.

<https://ustao.fr>

contact@ustao.fr

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX



Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007

Compte de résultat :

Le résultat des montants considérés comme budget de fonctionnement est positif, et s'élève à 2387,69€, mais le montant des dépenses (entre autres : 428€ de paiement par chèque, 1072,91€ de paiements par carte et 880€ de retraits), font que le résultat global devient négatif.

Pour essayer d'évaluer le résultat financier du concours, ont été prises en compte, les dépenses effectuées la semaine avant la date du concours, et le dépôt d'espèce qui l'a suivi. Laurent précise que si des chèques ont été déposés pour les inscriptions ou la buvette, n'ayant pas pu les identifier, ils ont été affectés au budget de fonctionnement. Dans ces conditions, le résultat du concours est de -227,18€.

Dans les discussions qui ont suivi cette présentation, madame EMIN précise qu'il est possible de demander à la banque de fournir le détail des chèques encaissés, ce qui permettra de réaffecter les sommes aux bons comptes (ce qui est important en cas de contrôle). Le bureau en prend note, et va demander les documents correspondants pour ventiler correctement les sommes.

Avant de passer au vote, il est bien précisé à l'assemblée que le vote sert à approuver le rapport qui a été présenté, mais en aucun cas les malversations de l'ancien président.

⇒ Vote du bilan Financier :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

En aparté du bilan financier, Thomas LOUVET explique que le club a touché en 2018 une subvention de 2500€ de la part du département. Suite à cela, le club aurait dû fournir un rapport expliquant comment cette somme a été utilisée, mais cela n'a pas été fait par l'ancien bureau. Le département, par le biais de madame SAINDEFF, a signalé récemment que faute de présentation ce document, il demandera le remboursement de la somme versée. Le bureau actuel ne peut pas produire ce document, n'ayant reçu aucun justificatif de l'ancien président.

Madame EMIN demande de faire un courrier à madame SAINDEFF pour lui expliquer la situation. Thomas LOUVET précise qu'il a déjà eu le soutien de Franck GILARD, directeur du service des sports, pour aider à solutionner ce dossier.

4°) Date Exercice comptable :

Laurent TERRIER propose de faire un exercice comptable du 1^{er} juin au 31 mai de l'année suivante, afin de pouvoir clore l'exercice et le présenter en AG, fin juin/début juillet. Patrick PETRE précise que la FFTA est en année civile et a demandé aux clubs de se caler sur les mêmes dates.

Il est proposé au vote de passer en année civile.

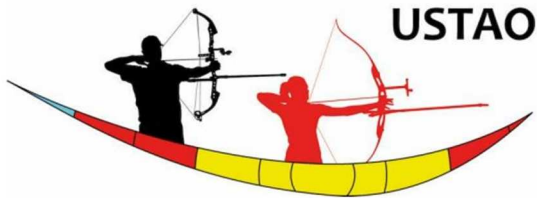
⇒ Vote du changement de date d'exercice comptable :

- Pour : 18

<https://ustao.fr>

contact@ustao.fr

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX



Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007

- Contre : 0
- Abstention :0

5°) Validation des nouveaux statuts / Règlement intérieur / Adresse siège du club :

5.1) Nouveaux statuts :

* Nouveau statuts remis en main propre aux membres du club présent et modifications présentées

⇒ Vote des nouveaux statuts :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention :0

5.2) Règlement intérieur :

* Nouveau règlement intérieur remis en main propre aux membres du club présent et modifications présentées

⇒ Vote du nouveau règlement intérieur :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention :0

5.3) Adresse siège du club :

* La Mairie d'Oyonnax nous met à disposition une boîte aux lettres au 22 rue Brillat Savarin
Nous souhaitons utiliser cette adresse comme siège du club afin de simplifier toutes futures démarches administratives pour le club

➔ **Changement à faire auprès des différents services administratifs (ex : banque, préfecture, FFTA...)**

⇒ Vote de la nouvelle adresse du siège du club :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention :0

6°) Bureau :

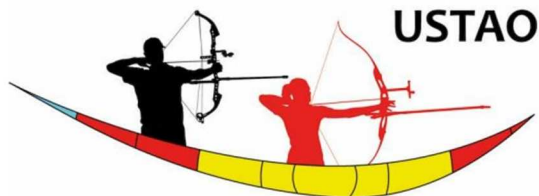
* Thomas LOUVET (président) a présenté sa démission aux membres du bureau en expliquant que pour des raisons personnelles, il ne pourra plus assumer ce poste comme il le souhaiterait par manque de temps.

* Davy LIOREY (trésorier) a présenté sa démission aux membres du bureau en expliquant que pour des raisons professionnelles, il ne pourra plus assumer ce poste comme il le souhaiterait par manque de temps.

<https://ustao.fr>

contact@ustao.fr

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX



Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007

* Christelle BERROD (Secrétaire adjointe) a présenté sa démission aux membres du bureau en expliquant que pour des raisons professionnelles, elle ne pourra plus assumer ce poste comme elle le souhaiterait par manque de temps.

* Election du nouveau bureau

- Président : Remy CLARET
- Vice-président : Thomas LOUVET
- Trésorier : Laurent TERRIER
- Trésorier adjoint : Davy LIOREY
- Secrétaire : Frederic GUIGNOT
- Secrétaire adjoint : Raphael BERROD

Membre du conseil d'administration :

- Severiano PEREZ-GONZALEZ
- Christelle BERROD
- Adeline GODELLE

Changement à faire auprès des différents services administratifs (ex : banque, préfecture, FFTA...)

⇒ Vote du nouveau bureau :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

7°) Information sur évolution saison 2021/2022 :

- Nous étudions la possibilité de mettre de nouvelle tenue de club en place, ceci fait suite au changement de notre identité visuelle
- Réflexion en cours sur l'organisation d'un concours
 - Faire une demande auprès de la mairie pour investissement de nouveaux stramits + réutilisation des actuels pour remise en état des stramits extérieurs = chiffrage à faire
- Remise en place des plumes et flèches de progression
- Organisation d'une journée sur le terrain extérieur pour entretien de celui-ci, réalisation d'un « tir du roi » et barbecue
- Mise en place de contrat de prêt du matériel (sous caution) pour éviter les doublons ou manque de matériel
- Réduction spéciale du prix des licences pour les renouvellements suite COVID (valable uniquement pour la future saison)

Approuvé le : _____ à : _____

Signature des membres du bureau :

<https://ustao.fr>

contact@ustao.fr

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX